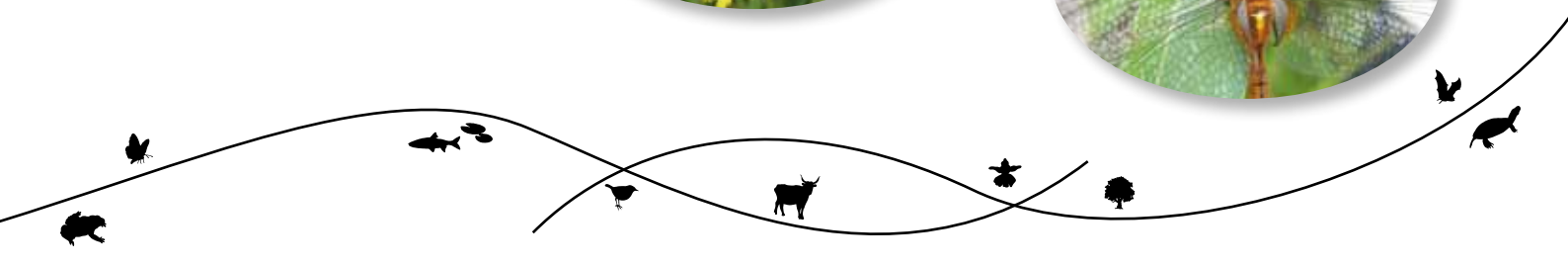
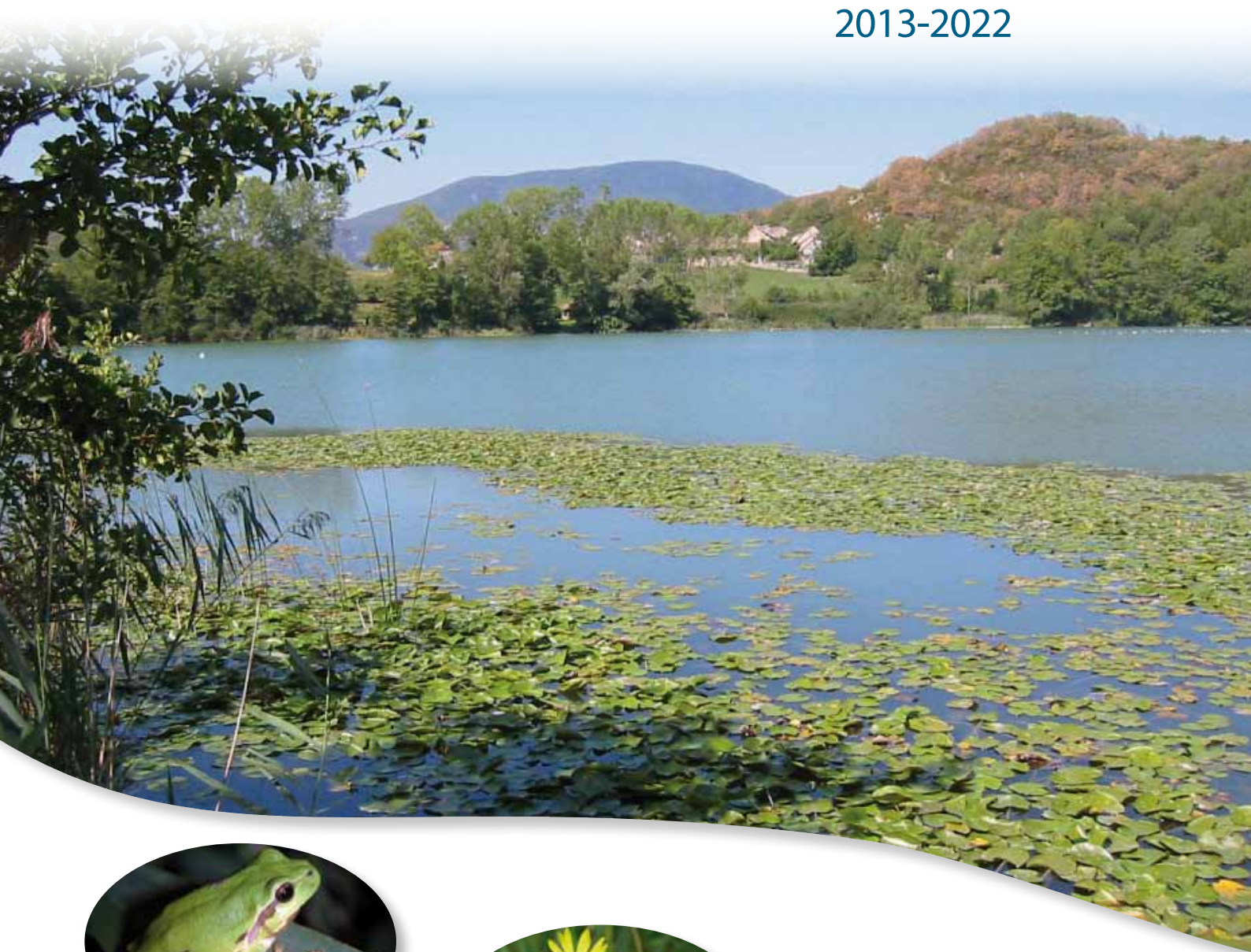




Lac de Chavoley

Programme de préservation en faveur de la biodiversité

2013-2022



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité ou diversité biologique représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité de leurs gènes. Elle constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation ou la santé. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme. Sa préservation est une préoccupation commune à tous. La biodiversité est une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accès à un développement durable.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec tous les acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage.

La gestion d'un site est une somme d'opérations, ou un choix de ne pas intervenir, en faveur de la biodiversité : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

Le plan de gestion qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre et participer aux interventions réalisées.

Intervenir en partenariat sur le lac de Chavoley



Le lac de Chavoley se situe au sud-est du département de l'Ain, sur la commune de Ceyzérieu, dans le Bugey méridional.

Origine du projet

D'une superficie de 20,6 hectares, le site est constitué du lac (13,4 ha) et des zones humides qui l'environnent. Composé de roselières et milieux prairiaux humides originaux, il abrite une flore et une faune remarquables.

Les propriétaires du lac, regroupés en société civile immobilière depuis 2003, souhaitent conserver la valeur naturelle du lac de Chavoley. À leur demande, et en partenariat avec la Commune et les autres acteurs locaux, le lac de Chavoley est préservé et géré en faveur de la biodiversité par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes depuis 2004.

Dans le cadre du premier plan de gestion, des actions de gestion ont été entreprises avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Ain et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Aujourd'hui, un nouveau programme d'actions est proposé dans ce document avec la volonté des propriétaires de poursuivre la préservation de ces milieux naturels.

Les roselières lacustres, de fragiles milieux naturels



En Rhône-Alpes comme dans le reste de l'Europe de l'ouest, les roselières aquatiques sont en régression constante le long des cours d'eau ou sur les bordures des lacs. Elles ont reculé en moyenne de plus de 50 % en un demi-siècle. Ces milieux recèlent pourtant des richesses écologiques et fonctionnelles multiples : abris pour nombre d'espèces animales, épuration des eaux, protection physique des berges, attrait paysager.

Parmi les milieux naturels du site : la roselière borde le lac de Chavoley.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation de la biodiversité. À partir d'éléments scientifiques, techniques et des usages locaux, le Conservatoire propose un projet au comité de pilotage qui peut l'adapter s'il le juge nécessaire. Le Conservatoire anime cette réflexion collective, mobilise des financements, met en oeuvre ou délègue les actions de gestion et contrôle leur efficacité.





Des usages traditionnels et des prairies humides

Le lac était utilisé par la population locale pour rouir le chanvre et abreuver les troupeaux en été. Les bêtes entraient dans le lac où elles avaient pied, en bas du village de Chavolet et autour du petit bâtiment de pêche. Le rouissage du chanvre, pour sa part, s'effectuait partout où les chariots pouvaient accéder. Les grosses pierres servant à garder le chanvre dans l'eau sont encore visibles.

En hiver, le lac débordait jusque dans la tourbière située à plus de 150 mètres. Les écoulements entre le lac et la tourbière étaient facilités par un fossé longeant le chemin de desserte au nord du lac. Les prairies humides environnantes (blachères) étaient fauchées lors des basses eaux, durant l'été, pour produire la litière des animaux. Les roseaux étaient également coupés chaque année.

Ainsi les prairies humides et les roselières étaient entretenues.



En 1941, le lac a été acheté par le directeur du Comptoir du bâtiment. L'utilisation du lac à des fins de loisirs s'est développée à partir de cette période. Des pontons se sont multipliés autour du lac pour la pêche favorisant la fréquentation et la baignade.

En 2003, les propriétaires des parcelles bordant le lac se sont regroupés en SCI afin d'acquérir le lac et le préserver.

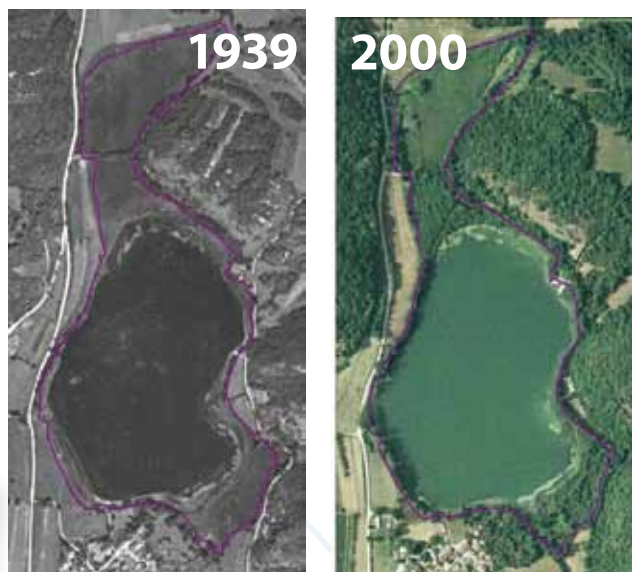


Une histoire d'hommes

Des milieux humides qui se boisent

Dès le début du 20^e siècle, ces usages traditionnels ont peu à peu disparu. Le fossé entre le lac et la tourbière au nord s'est progressivement comblé.

Par la suite, la quasi totalité des zones humides et même une partie du lac se sont boisés. Il en résulte une très forte régression des prairies humides, de la roselière et des milieux amphibies.



Les photos aériennes de 1939 et 2000 montrent une forte régression des prairies humides, remplacées par des boisements humides.

Usages et gestion actuels

Aujourd'hui, le lac est essentiellement fréquenté par les propriétaires pour la baignade et la pêche.

Depuis 2005, des travaux de dessouchage et de fauche ont été réalisés sur plusieurs secteurs permettant de retrouver des roselières et des prairies humides.

Une nature exceptionnelle

Entre terre et eau : des milieux originaux et précieux

Parmi les différentes ceintures végétales qui constituent la zone frontière entre la terre ferme et les eaux dormantes, la première végétation qui se développe est la roselière formée par des plantes aquatiques émergentes (roseau commun, jonc des tonneliers, massette). Cette zone va de l'eau peu profonde jusqu'à 1,5 mètre.

La zone suivante, celle des nénuphars, est constituée de plantes qui ne vivent que dans l'eau.

Pas moins de 13 espèces végétales protégées se rencontrent dans ces milieux.



La laïche élevée.

Plus loin de l'eau, en milieu terrestre, les prairies humides succèdent aux roselières. La flore y est dominée par les laïches, appelées localement blache. À Chavoley, 16 espèces différentes ont été recensées.

La marsilée à quatre feuilles est une fougère aquatique rare et protégée en France. Ressemblant à un trèfle à quatre feuilles flottant sur l'eau, elle formait de larges plages en quelques points du lac en 1895. Elle a disparu avec son habitat, les rives du lac temporairement inondées (à l'époque le niveau du lac fluctuait).



Roselières.



Tapis flottant de nénuphars.

Un cortège exceptionnel de libellules

Pas moins de 30 espèces de libellules ont été observées sur le lac de Chavoley et ses abords. Parmi les plus remarquables, on peut apercevoir la discrète leucorrhine à large queue posée sur les nénuphars, l'agrion délicat ou encore l'aesche isocèle, une grande libellule orangée.



L'aesche isocèle.



La leucorrhine à large queue.



L'agrion délicat.

Un projet pour les dix années à venir

Quatre objectifs avaient été définis dans le précédent plan de gestion (2004-2008) :

- développer et diversifier la végétation aquatique de ceinture,
- restaurer des milieux prairiaux humides,
- enrayer l'eutrophisation
- ne pas favoriser la fréquentation.

Ces objectifs ont été en grande partie atteints. Les travaux de dessouchage ont permis de retrouver des roselières et des prairies humides sur les bords du lac, favorables aux libellules, à la flore remarquable et au bon fonctionnement du lac (rôle épurateur des roselières). Un travail d'entretien est aujourd'hui nécessaire pour maintenir ces milieux restaurés.

Le développement de cyanobactéries qui a eu lieu en 2003 ne s'est jamais reproduit. Les différentes analyses ont montré que la qualité de l'eau s'est améliorée. Ceci peut être dû à différents facteurs : restauration des roselières, départ des goélands...

L'efficacité du soutirage hypolimnique n'a pu être mis clairement en évidence. Néanmoins il ne peut être que favorable au lac.

Sur la base du bilan du premier plan de gestion, les objectifs définis pour la période 2013-2022 sont les suivants :

- restaurer les milieux humides embroussaillés au nord du lac,
- entretenir les milieux humides restaurés (cariçages, bas-marais et roselières),
- restaurer le fonctionnement hydrologique du lac,
- améliorer les connaissances naturalistes du site,
- ne pas favoriser la fréquentation.

Restaurer les milieux humides embroussaillés au nord du lac

Pourquoi intervenir ?

La tourbière au nord du lac n'est plus fauchée depuis les années 60. La bourdaine, arbuste aux baies rouges, a envahi la tourbière qui s'embroussaille petit à petit. Or la végétation sur ce secteur est unique pour le site. Il convient donc d'intervenir avant que la forêt ne s'installe.

Ce qui est prévu

L'arrachage de la bourdaine et d'autres arbustes permettra d'améliorer la qualité des milieux.



Des travaux de déboisement sont également prévus autour de l'étang creusé au nord. Ses berges seront reprofilées en pente douce, plus favorable à la faune et à la flore.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis de la végétation et de la faune remarquables sont ainsi effectués afin d'observer l'impact des actions de gestion.

Entretien des milieux humides restaurés

Pourquoi intervenir ?

Les opérations de dessouchage ont permis de retrouver des roselières et des prairies humides sur les bords du lac. Un travail d'entretien régulier est aujourd'hui nécessaire pour maintenir ces milieux en l'état.

Ce qui est prévu

En règle générale, une fauche avec exportation tous les trois ans sera effectuée sur tous les secteurs restaurés.



Le solidage ou canne d'or.

Sur un des secteurs restaurés, les arbres avaient été entièrement broyés et la matière avait été enfouie au moment du retournement des souches. Le sol a ainsi été enrichi et dans ce cas une fauche annuelle avec exportation permettra d'appauvrir petit à petit le sol.

La fauche sera complétée par un arrachage manuel des repousses de saules et d'aulnes qui subsistent.

Le solidage, plante envahissante, sera arraché systématiquement chaque année

Restaurer le fonctionnement hydrologique du lac

Pourquoi intervenir ?

Le fonctionnement hydraulique du site a été modifié à plusieurs reprises : le chemin d'accès déconnecte en partie la tourbière au nord du lac de l'ensemble du site. De plus, il a été surélevé dans les années 70.

Historiquement, les niveaux d'eau étaient gérés et le niveau du lac fluctuait. Aujourd'hui, cette gestion a disparu et le niveau du lac est constant toute l'année, ce qui a certainement favorisé le boisement des berges. En effet, le marnage d'un lac est très favorable à ses ceintures de végétation.

Avant d'envisager éventuellement des actions de restauration pour retrouver une hydrologie favorable à l'ensemble du site, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement actuel du lac (circulation, quantité et qualité des eaux).

Ce qui est prévu

Une étude devra préciser de nombreux paramètres (topographie, débits, ...).

L'objectif est de restaurer la connexion naturelle entre le lac et la tourbière au nord. Des buses seront installées sous le

chemin pour améliorer la circulation de l'eau de manière à se rapprocher le plus possible d'une circulation naturelle.

La gestion des niveaux d'eau par un système de planches modulables sera mise en place afin de retrouver un marnage du lac. Les résultats de l'étude permettront de préciser les modalités de gestion qui seront discutées avec l'ensemble des propriétaires riverains.

Le seuil (pierre) au niveau de l'exutoire sera étanchéifié pour permettre une meilleure gestion des niveaux d'eau.

Le soutirage hypolimnique sera poursuivi.

Si le développement de cyanobactéries se reproduisait, une étude par un cabinet expert serait envisagée.

Améliorer la connaissance et la gestion des milieux aquatiques

Le lac, les roselières, les prairies et boisements humides accueillent une flore exceptionnelle et de nombreux insectes (criquets, papillons...) ainsi que des insectivores qui y chassent et s'y reproduisent : libellules, araignées, oiseaux, chauves-souris, batraciens.

Jusqu'à présent, les oiseaux et les papillons n'ont pas fait l'objet d'inventaire spécifique sur le site et ne sont connus que partiellement. Des prospections ciblées sont donc prévues sur ces groupes.



Ne pas favoriser la fréquentation

Dans la continuité du premier plan de gestion, aucune action pouvant favoriser la fréquentation du site ne sera entreprise comme le souhaitent les propriétaires.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Participer aux actions de gestion (entretien de la végétation, suivi des espèces...).
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2013-2022 du lac de Chavoley (TRENTIN C., 2012).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

CONTACTS

Corine TRENTIN
corine.trentin@espaces-naturels.fr
Tel : 04 74 34 98 64
Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 Charnoz-sur-Ain
www.cren-rhonealpes.fr



Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région



l'ain
Conseil général

Septembre 2012

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

